



Siège social :

57 rue Jean Bouveri - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

☎ 03.85.67.90.90

Etablissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

☎ 03.85.93.07.24

## DEPARTEMENT TECHNIQUE ET JEUNES

PV Plénière DTJ n°4 du 23/04/18

### Membres présents :

Messieurs J.C. DIRY / D. PARRIAUD / G. POPILLE / G. THIBERT / P. PUGET / G. FEVRE / M. CHAMBON / F. MOSCATO / C. FURTIN / F. DUBUISSON / JP ROBERJOT / A. BERNARD / C. JACQUET / G. DUCH / D. FRACHET.

### Excusés :

Mesdames V. GAMBÉY / M. RODOT.

Messieurs N. MERMET-MARECHAL / A. MICONNET / P. POURPRIX / D. ROBIN / P. BIEVRE / B. BRAY / L. PINEAU / R. PERRAULT / K. SITA.

### Absents :

F. MOSCATO (Junior) / B. PINEAU / T. DEGRANGE.

### **1 – INFORMATIONS**

#### ➤ **Refonte des championnats « Jeunes » :**

La refonte des championnats jeunes au niveau de la Ligue de Bourgogne / Franche-Comté impactera les championnats de District sur ces catégories (U13, U15 et U18).

La Commission attire l'attention des clubs sur le fait que ce sont eux qui candidatent désormais à une participation éventuelle dans ces championnats régionaux.

Prenez connaissance des explications relatives à cette refonte dans le document en annexe de ce P.V.

#### ➤ **Avis aux clubs / changement d'adresse :**

Pour être traités, toutes les demandes des clubs, concernant le D.T.J. devront être envoyés systématiquement à [secretariat@district71.fff.fr](mailto:secretariat@district71.fff.fr) **et impérativement** depuis la boîte e-mail officielle du club.

Le DTJ répondra de la même manière à partir de la boîte officielle du secretariat du District et systématiquement à destination du président du club (boîte officielle), avec en copie les éducateurs concernés.

#### ➤ **Consignes pour les reports de match :**

Il est rappelé aux clubs que tout report de compétitions (match, critérium, festivals, plateau...) ne peut être et ne sera validé par le DTJ que si ce dernier est en possession de l'**accord des 2 clubs** (ou plus si plateau) : **document de report rempli et contresigné, ou simple mail depuis la boîte mails officielle des 2 clubs.**

**Une date de report doit être mentionnée.**

➤ **Licences :**

Tous les joueurs participant aux rencontres du District **doivent être licenciés.**

Le Président du District, les Présidents de clubs et les parents (si l'enfant est mineur) **engagent leur responsabilité** en cas de blessures occasionnées ou subies à l'occasion de ces rencontres si le joueur n'est pas licencié.

➤ **Formation à la F.M.I. :**

Suite à l'extension de la Feuille de Match Informatisée aux catégories U18 et U15, les clubs disposant de dirigeants n'ayant pas encore reçu de formation et intéressés doivent évaluer leur besoin et faire remonter l'information au District.

➤ **Communication du DTJ :**

Le DTJ est actuellement dans la réflexion pour développer son système de communication et une meilleure diffusion de ses informations. Un projet de réunions bimensuelles est à l'étude ainsi qu'une relance du Journal Foot.

## **2- COURRIELS DES CLUBS**

➤ **Mail de USB BEAUREPAIRE du 08/04/18 :**

Le club tenait à saluer l'exemplarité et le fair-play de l'équipe U18 de la JS RULLY à l'occasion de la rencontre U18 Brassage groupe D (53386.1) du 07/04/18.

[Pris note. Remerciements.](#)

➤ **Mail de SC SANVIGNES du 12/04/18 :**

Propose sa candidature pour la journée de rentrée du foot en catégorie U9.

[Le DTJ n'est pas encore en mesure de donner la date de cette journée mais prend acte de la candidature du club.](#)

➤ **Mail de AS MELLECEY-MERCUREY du 14/04/18 :**

Informe de dégradation de leurs vestiaires à l'occasion du critérium U13 1<sup>ère</sup> S. poule C (52963.1) du 14/04/18.

[Le DTJ demande aux Présidents des 2 clubs de se rapprocher pour envisager un dédommagement et d'en tenir informer le District.](#)

## **3- F.A. U7/U9**

➤ **Rappel aux clubs :**

1/ Pour la meilleure organisation possible des plateaux, les clubs sont tenus de prévenir le club recevant en cas d'absence.

2/ Les clubs désignés pour recevoir une action du foot animation (plateau, festifoot, interclubs) mais dans l'incapacité de l'assumer, devront trouver, **de leur propre initiative**, un autre club d'accueil **et en avertir le District.**

3/ Les clubs dans l'obligation d'annuler une action du foot animation (plateau, festifoot, interclubs) pourront définir avec les clubs concernés une date de report **et en avertir le District.**

➤ **Rappel de principes :**

Pour améliorer la qualité de jeu dans les catégories du Foot Animation il est primordial :

- De veiller aux bonnes dimensions des terrains (V. affiche « les règles du jeu de U6 à

U13 de la F.F.F.)

Rappel : U7 avec GB (30mx20 m) / U9 (40mx30m) – 1 espace suffisant permet aux joueurs d’avoir le temps de prendre des infos, de contrôler...

- De respecter les règles fédérales (nombre de joueurs autorisés, matérialisation de la zone de relance...), l’objectif restant de mettre les joueurs dans le plus grand confort possible.

1 piste de réflexion est engagée « pour cibler » les clubs nécessitant un accompagnement sur l’organisation d’un plateau :

- Avant le plateau (Préparation)
- Pendant (Déroulement)
- Après (Bilan)

La Commission « FA U7/U9 » est mandatée pour rechercher les modalités d’accompagnement des clubs.

➤ **Points sur les retards :**

RETOUR DE FEUILLE DE PLATEAU: FOOT ANIMATION U7 / U9						
Absence ou retard						
Catégorie	plateau date	Site N°	Club recevant	Absence feuille	Date de demande par le DSL	Retour date
U7	10/03/2018	10	St Germain du plain	OUI	15/03/2018	18/03/2018
		14	Buxy	OUI	15/03/2018	
		15	Varenne St Sauveur	OUI	15/03/2018	Annulé
		17	Dompierre - Matour	OUI	15/03/2018	Annulé
U7	17/03/2018	6	Givry - St Désert	OUI	28/03/2018	05/04/2018
		13	Montchanin	OUI	28/03/2018	
Absence ou retard						
Catégorie	plateau date	Site N°	Club recevant	Absence feuille	Date de demande par le DSL	Retour date
U9	17/03/2018	13	Bresse sud	OUI	06/04/2018	27/03/2018
		15	Macon UF	OUI		
U9	24/03/2018	2	Antully	OUI	06/04/2018	
		4	Le Breuil	OUI		11/04/2018
		9	Génelard	OUI		
		13	Châteaurenaud	OUI		16/04/2018
		16	Cuiseaux	OUI		
		19	Romanèche	OUI		
24	Buxy	OUI	12/04/2018			

➤ **Bilan phase 1 & 2 :**

DISTRICT SÂONE ET LOIRE - SAISON 17-18 - CATEGORIE U7 - U9 - BILAN PHASE 1 & 2.																					
SITES				TYPES			CLUBS			Equipes		INFRACTIONS		JOUEURS			Absences de dossier		INFRACTIONS		Observations
Date	Placés	Joués	Annulés	Plateaux	Interclubs	Festifoot	Convoqués	Absents	Absences non déclarées	Prévues	Présentes	Absences sur site de non déclarée		Garçons	Fillles	TOTAL	Nombre de clubs concernés		Absences retour de dossier		
<b>Catégorie U7</b>																					
07-oct	18	17	0	1			93	4		152	142			701	38	739	0			Néant	
14-oct	17	17	0	1			95	5		207	208			711	40	751	0			Néant	
11-nov	25	24	1		1		93	6		170	140			686	14	700	0			Dossiers sans détail F & G	
25-nov	20	13	11	1			94	9		170	60	US St Bonnet. ESPACharolle. St Léger/dheune-	273	22	295	0		La Roche Vineuse plateau annulé non déclaré		Beaucoup de sites annulés METEO	
09-déc						1														Annulation générale METEO	
03-mars																				Annulation générale METEO	
10-mars	19	15	3	1			92	22	2	156	103	Antully - La Roche Vineuse	452	39	491	1	4	Buxy			
17-mars	14	11	3		1		93	11	2	154	80	Blanzy Féminines - St Vincent	336	31	367	1	3	Montchanin			
31-mars	26	25	1			1	89	12	3	141	108	Chauffailles - Cluny-Chanes	496	3	499	2	3	Paray - Romanèche		Nombre de filles non emargées	
28-avr				1																	
05-mai						1															
26-mai				1																	
09-juin																				JOURNEE NATIONALE U7	
<b>Catégorie U9</b>																					
07-oct	25	25	0	1			97	4		202	207		1171	69	1240	1	4	La Clayette		Néant	
14-oct	24	24	0	1			99	4	1	204	206	Génélard	1161	74	1235	2	9	Bois du Verne - Chanes		Néant	
11-nov	25	24	1		1		100	6		210	177		1045	16	1061	0				Dossiers sans détail F & G	
18-nov	28	28	0	1			101	1		215	191		1064	80	1144	4	15	Bois du verne - St Forgeot - Rully -		EFF Chatenoy - 11 clubs convoqués	
02-déc				1																Annulation générale METEO	
09-déc						1														Annulation générale METEO	
17-mars	18	12	7			1	100	37	3	193	102	Génélard, St Vincent, Chanes, Dompierre	542	35	577	1	12	Macon UFM		Beaucoup de plateaux annulés dû à la météo.	
24-mars				1			102	0	0	213	174	AUCUNE	844	50	894	4	15	Antully - Génélard - Cuiseaux C - Romanèche		Pas de retour de plateau, malgré les relances	
31-mars	26	25	1		1		98	11	1	164	129	Chanes	778	29	807	1	3	Paray - Romanèche		EFF Montchanin - 7 clubs convoqués	
28-avr				1																	
05-mai						1															
26-mai				1																	
02-juin																				JOURNEE NATIONALE U9	

\*\*\* Les clubs ayant participé à un plateau, mais dossier non envoyé au DSL sont comptabilisés : Moyenne du nombre de joueurs / plateau

➤ **Attribution des sites pour les JND :**

- JND U9 le 02/06/18 : Stade des Alouettes à **Montceau**.  
Club support : FC MONTCEAU-BOURGOGNE.
- JND U7 le 09/06/18 : Stade « M. Duverger » à **Chagny**.  
Club support : ASC CHAGNY.

**4- F.A. U11/U13**

➤ **Arbitrage à la touche :**

Le DTJ rappelle aux clubs que ce sont des joueurs remplaçants de l'équipe qui officient à la touche en catégorie U13 et **en aucun cas des dirigeants.**

La lettre « T » doit être mentionnée dans la case « Divers » face aux noms des joueurs ayant arbitré, et le terme « joueur » doit apparaître en face la case « Arb. Assistant » (Voir document du site contenu dans la mallette technique « Modèle feuille de match U13 »).

➤ **Feuille de match :**

Le DTJ rappelle aux clubs, éducateurs et dirigeants la nécessité de **renseigner correctement** la feuille de match (Voir document du site contenu dans la mallette technique « Modèle feuille de match U13 »), notamment **la case « arbitre** » ainsi que la partie réservée au **banc de touche** où doivent apparaître clairement le nom, le n° de licence et la fonction des éducateurs et dirigeants.

➤ **Fiches de contrôles U11 / U13 :**

Sur 11 contrôles prévus, 9 ont été effectués, dont 4 en catégorie U13 le 17 mars 2018 sur 16 clubs (tous présents), et 5 en catégorie U11 le 31 mars 2018 sur 14 clubs (tous présents).

Les clubs étaient avertis des différentes opérations de contrôles par les membres du District. Il leur était plus facile de se mettre en règle ces jours-là.

- 1) Le plateau U13, N° 7 à TOURNUS avait été déplacé (Philippe PUGET, s'est déplacé pour rien). Donc pas de contrôle possible.
- 2) Idem pour Christophe FURTIN qui s'est déplacé sur le plateau U13, N°13 à CHAROLLES, le plateau prévu le matin avait été annulé ! Il est allé à ma demande sur le plateau N°3 à SANVIGNES prévu à 14h00.
- 3) Au niveau des anomalies rencontrées :
  - Les clubs en Entente ne sont pas forcément tous présents : sur le plateau U13 N° 7 à CIRY, sur 9 joueurs présents de l'Entente AS CHASSY-MARLY-OUDRY/ AS St Vincent-Bragny, 9 joueurs (dont 1 fille) étaient de AS SAINT VINCENT-BRAGNY.  
Idem sur ce plateau l'Entente GRURY-ISSY FOOT / AS St Agnan / AS Vendenesse sur Arroux / AS Neuvy, 8 joueurs présents des clubs de GRURY-ISSY (3) et VENDENESE (5).
    - Sur les plateaux, l'arbitrage à la touche par les joueurs n'est absolument pas respecté, les clubs font ce qu'ils veulent (dirigeants, éducateurs, aucun assistant). Et on retrouve le même cas de figure lors des championnats.
    - La grande majorité des éducateurs n'ont ni certification, ni module, seulement une licence « Dirigeant ».
- 4) Synthèse :
  - Lors du retour des documents, il est récurrent pour le service administratif de devoir procéder à une relance auprès des clubs qui ne renvoient rien ou une partie du dossier. Ce phénomène se retrouve aussi lors des championnats ou plateaux à tous les niveaux.
  - Les clubs changent de lieu ou d'horaire comme ils le souhaitent, souvent sans avertir le District.
  - Les clubs étant avertis depuis « la rentrée des éducateurs » seuls les contrôles inopinés peuvent avoir un résultat sur les différents contrôles à effectuer, d'une part sur les joueurs ou joueuses non licenciés et sur les comportements en général lors des rencontres.

Bernard BRAY.

➤ **Finale Départementale Festival U13 « Pitch »:**

Samedi 7 Avril 2018 – Complexe du Treffort – CHATENOY LE ROYAL

**Clubs présents :** FC CHALON – FC MONTCEAU – UF MACON – GROUPEMENT VOIE VERTE – JS MONTCHANIN – HL2S – SR LA CLAYETTE – JO LE CREUSOT – AS SORNAY – USC PARAY – AS MELLECEY MERCUREY – ESA LE BREUIL – JS CRECHES – FC GUEUGNON – FR ST MARCEL – US SENNECEY LE GRAND.

Tout au long de la journée, 16 équipes du département se sont affrontées sur différentes épreuves (défi JONGLERIE, CONDUITE, QUIZZ EDUCATIF, RENCONTRES) afin de déterminer les 3 lauréats qui participeront à l'étape régionale du

Samedi 5 Mai 2018 à BEAUNE. AU final, le club de CHALON FC – MONTCEAU FC et MACON UF ont été les plus performants.

Remerciements à la municipalité et au club de CHATENOY ROYAL pour la mise à disposition des infrastructures et la qualité de leur accueil, à tous les membres de l'AEF 71 pour l'aide apportée à la bonne tenue de la journée, à la CDA pour leur présence et le suivi des jeunes arbitres qui ont officié toute la journée sur les rencontres ainsi qu'aux clubs, éducateurs, dirigeants pour leur comportement exemplaire.

	Equipes	Match	Conduite	JONGLERIE	QUIZZ RJ	QUIZZ RV	Total Général
1	CHALON FC	216,00	60	47	46,00	46,00	415,00
2	MONTCEAU FC	204,00	29	56	44,73	44,73	378,45
3	MACON UF	192,00	38	44	51,00	52,00	377,00
4	MONTCHANIN ODRA JS	192,00	57	14	34,67	36,00	333,67
5	GROUPEMENT VOIE VERTE	180,00	32	21	44,00	44,00	321,00
6	LA CLAYETTE SR	156,00	27	49	43,00	43,00	318,00
7	MELLECEY-MERCUREY AS	156,00	25	44	44,40	44,40	313,80
8	HL2S	168,00	11	60	34,80	36,00	309,80
9	ST MARCEL FR	144,00	40	28	44,73	44,73	301,45
10	SORNAY AS	168,00	34	18	39,27	40,36	299,64
11	GUEUGNON FC	132,00	37	28	39,27	39,27	275,55
12	LE CREUSOT JO	156,00	5	43	32,73	32,73	269,45
13	PARAY USC	108,00	15	45	44,00	45,33	257,33
14	SENNECEY LE GRAND US	132,00	9	19	38,00	37,00	235,00
15	LE BREUIL ESA	96,00	46	5	36,00	36,00	219,00
16	CRECHES JS	60,00	5	7	34,91	38,18	145,09

➤ **Festival U13 « DTJ » :**

Equipes qualifiées suite au 2<sup>ème</sup> tour du 17/03/18 :

- JS CRECHES 2 / UF MACON 3 / FC MONTCEAU 3 / FC CHALON 3 / G. VOIE VERTE 3 / SGPB 2 / HI2s 2 / AS SORNAY 2.

➤ **Challenge U13 « Louis LAGRUE » :**

Equipes qualifiées suite au 1er tour du 17/03/18 :

- FC LOUHANS-CUISEAUX 1 / FC CLESSE 1 / VS ROMANECHÉ 1 / GRURY ISSY FOOT 1 / CS TRAMAYES 1 / US ST SERNIN 1 / FC EPERVANS 1 / ASC CHAGNY 1.

➤ **Festival U11 « Sport Comm » :**

Equipes qualifiées suite au 2<sup>ème</sup> tour du 17/03/18 :

- JO LE CREUSOT / DUN SORNIN / FC MONTCEAU / US BUXY / FC CHALON / AS VARENNES LE GRAND / UF MACON / JS CRECHES.

➤ **Festival U11 « AEF » :**

Equipes qualifiées suite au 2<sup>ème</sup> tour du 17/03/18 :

- FC GUEUGNON 2 / FC MONTCEAU 2 / FC CHALON 2 / FR ST MARCEL 2 / UF MACON 2 / JS CRECHES 2 / VIRE-LUGNY HM 2 / AS SORNAY 2.

➤ **Attribution des sites pour les finales :**

- Finale D.T.J. U13 (Equipes réserves) le 05/05/18 : Stade du Château d'eau à **Cuisery**.

Club support : GJ BRESSE SUD.

Encadrement : Dominique PARRIAUD, David FRACHET, Dominique RYMPEL, Christophe PRUDENT.

- Finale Challenge « Louis LAGRUE » le 05/05/18 : Stade de la Clochette à **Salornay**.

Club support : CA SALORNAY.

Encadrement : Emile RICHY, Michel GANIVET, Guy BEY, Daniel ROBIN.

- Finale U11 « Sport Comm' » le 05/05/18 : Complexe sportif de la Grisière à **Flacé-Mâcon**.

Club support : RC FLACE.

Encadrement : Georges THIBERT, Nicolas LACROIX, Philippe PUGET.

- Finale U11 « A.E.F. » le 05/05/18 : Stade « L. Simonin » à **Perrecy**.

Club support : AS PERRECY.

Encadrement : Bernard BRAY, Sébastien FAUCHERAND, Christophe JACQUET.

**6- DETECTIONS / SELECTIONS / PERFECTIONNEMENTS**

➤ **Rassemblements des sélections départementales :**

Les 3 sélections départementales (U14 et U15 du secteur « Saône » et U14/15 du secteur « Loire ») avaient rendez-vous samedi 07 avril 2018 sur les installations du stade de Buxy pour un ultime rassemblement en vue de préparer les rencontres interdistricts contre l'Ain et le tournoi de la JO LE CREUSOT. Au programme de la matinée, une triangulaire entre les 3 effectifs pour constituer les 2 équipes qui affronteront la sélection U15 de l'Ain (équipe A) et la sélection U14 de l'Ain (équipe A').

Remerciements :

- A l'encadrement constitué de Gaby DUCH, Christophe FURTIN, de Rémi PERRAULT et David FRACHET.

- Aux 2 jeunes arbitres ayant officié au cours des 3 rencontres sous l'œil vigilant du formateur en arbitrage, Emmanuel DURAND.
- Au club de l'US BUXY, pour le prêt des installations et la qualité de l'accueil en tout point remarquable.

➤ **Programme de fin de saison :**

Suite aux perturbations de calendrier, le nombre des rassemblements des sélections à inévitablement dû être révisé à la baisse.

En conséquence, voici les prochaines échéances :

- Rencontres interdistricts contre l'Ain à St Bénigne le 1<sup>er</sup> mai 2018 (2équipes).
- Tournoi de la JO LE CREUSOT les 16 et 17 juin 2018 (2 équipes).
- Match amical contre U14 du FC LOUHANS-CUISEAUX le 23 juin 2018 (lieu à définir) pour la sélection U14 secteur « Saône ».

➤ **Projet d'un tournoi interdistricts :**

La section « Sélections-Détections » est missionnée pour mettre en place au printemps 2019 un grand tournoi interdistricts des sélections U15 des Districts de la LBFC et des Districts limitrophes.

➤ **CIS / Vacances de Pâques :**

A titre exceptionnel, seul le secteur louhannais était en mesure de proposer les 4 C.I.S. habituels pour entraîner les joueurs et joueuses U11, U12 et U13 du secteur les plus motivés, issus de 10 clubs du bassin. C'est avec un effectif oscillant entre 18 et 24 joueurs studieux et volontaires qu'ont pu se dérouler les séances qui au total auront brassé 37 joueurs dont 15 ont suivi au minimum 3 séances, conditions privilégiées pour progresser.

Encadrement assuré par Jérémy DUC, Romain TREFFOT, Pascal POURPRIX (spécifique GB) et David FRACHET.

Un grand remerciement à la municipalité de LOUHANS-CHATEAURENAUD pour le prêt des installations de la Plaine de Jeux.

## **7- FUTSAL**

➤ **Bilan saison 2017/18 :**

-Effectifs concernés :

- U11 : 92 équipes concernées (9 forfaits) / 3 tours.
- U13 : 82 équipes concernées (22 forfaits) / 3 tours.
- U15 : 26 équipes concernées (aucun forfait) / 2 tours.
- U15F : 15 équipes concernées (aucun forfait) / 2 tours.
- U18 : 22 équipes concernées (3 forfaits) / 2 tours.
- U18F : 9 équipes concernées (1 forfait) / 1 tour.

-Remerciements :

- Aux clubs, dirigeants et éducateurs qui se sont investis pour trouver des gymnases, notamment lors des 1ers tours de coupe U11, U13, U15 et U18, ainsi que les collectivités locales qui ont permis leur mise à disposition.

Cette mobilisation présente le double intérêt de proposer une pratique diversifiée du football et de maintenir l'activité de ces jeunes licenciés sur la période hivernale.



- Foot Animation :

FUTSAL LIGUE				
Foot animation - U7/U9 - 9H30 12H				
13-déc	13-janv	20-janv	27-janv	03-févr
U7	U9	U7	U9	U7
Nb Equipe	Nb Equipe	Nb Equipe	Nb Equipe	Nb Equipe
St SERNIN 2	AUTUN FC 1	St SERNIN 1/2	AUTUN FC 1/2/3	JSTL 1/2
	AUTUN BENF 1	JSTL 1/2	AUTUN BENF 1	St LEGER/D 1/2
	PERRECY 2	AUTUN FC 1	LE BREUIL 1	LE BREUIL 1
	JSTL 3	SAVIGNES 1/2	JSTL 1/2	POUILLOUX 1/2
		LE BREUIL 1/2		RIGNY 1
		POUILLOUX 1/2		Absent AUTUN
Total joueurs 6	Total joueurs 27	Total joueurs 40	Total joueurs 45	Total joueurs 35

Incompréhension des clubs	Peu de clubs inscrits	COMPLET	COMPLET	COMPLET
---------------------------	-----------------------	---------	---------	---------

- Coupe U11/Coupe U13 :

Le tirage des groupes pour les finales, se fera la saison prochaine une semaine avant les finales et sera diffusé préalablement.

La Commission étudie la possibilité de proposer 2 compétitions pour la catégorie U13 :

- Une Coupe pour les équipes élites.
- Une Coupe pour l'ensemble des autres équipes du département.

La participation des équipes U11 et U13 restera obligatoire la saison prochaine.

- Coupe U15/Coupe U18 :

La formule sera conservée pour la saison prochaine (inscription sur la base du volontariat).

Le 1<sup>er</sup> tour sera programmé plus tôt dans la saison.

- « U15F et U18 F » :

Toutes les équipes U15F, U18F seront engagées d'office dans la compétition lors de la saison prochaine. Une seule équipe par club pourra se qualifier pour la finale.

La Commission souhaite ardemment que des nouvelles personnes viennent renforcer ses effectifs.

Toute personne susceptible d'apporter son savoir-faire et sa bonne volonté ne manquera pas de le faire savoir à la Commission en le mentionnant sur [secretariat@district71.fff.fr](mailto:secretariat@district71.fff.fr)